

REPUBLIQUE FRANCAISE
—
DIRECTION GENERALE
DE L'AVIATION CIVILE
—

Edition du GSAC
Organisme délégué

CERTIFICAT DE NAVIGABILITE ASSOCIEE	
N° 27	
Date : 9.1.95	

FICHE N° IM 228

H.O.A.C.-AUSTRIA

Avion DV 20

Edition n° 1
Novembre 1994
Nombre de pages : 4

**FICHE DE NAVIGABILITE ASSOCIEE
AU CERTIFICAT DE NAVIGABILITE DE TYPE N° IM 228**

Marque : H.O.A.C.-AUSTRIA

Type : DV 20 " KATANA "

Détenteur du CDN de type :

H.O.A.C.-AUSTRIA
Flugzeugwerk Wr. Neustadt GmbH
N.A. Otto Strasse 5
A-2700 Wiener Neustadt (AUTRICHE)

CDN de type pour Importation n° IM 228 délivré le 29 septembre 1994

I - DV 20 KATANA, Catégorie VLA, certifié le 29 septembre 1994**1 - BASES DE CERTIFICATION**

Conditions techniques générales du règlement JAR VLA du 26 avril 1990 et amendement VLA/92/1 du 1.1.92.

2 - DOMAINE DE CERTIFICATION**2.1 - Vitesses limites**

VNE	Vitesse maximale à ne jamais dépasser	: 291 km/h (157 kt)
VNO	Vitesse maximale en utilisation normale	: 215 km/h (116 kt)
VA	Vitesse de manoeuvre	: 193 km/h (104 kt)
VFE	Vitesse maximale volets sortis 1 ou 2	: 150 km/h (81 kt)

2.2 - Masses et centrages

2.2.1 - Masse maximale au décollage : 730 kg

2.2.2 - Centrages

Référence verticale : bord d'attaque de l'aile à l'emplanture
 Référence horizontale : cale de 52 : 1000 sur le cône de fuselage à 500 mm en avant du bord de fuite à l'horizontale

Limites de centrage :

Limite avant : 250 mm en arrière de la référence
 Limite arrière : 390 mm en arrière de la référence
 à toutes masses

2.2.3 - Plan de chargement :

	Masse en kg	Bras de levier
Pilote et passager		143 mm
Bagages	20 kg maxi	824 mm
Carburant	63 kg (79 l)	824 mm

3 - EQUIPEMENTS**3.1 - Moteur et limitation moteur**

- ROTAX type 912 A3

- Carburant : essence aviation 100 LL ou Super automobile avec ou sans plomb indice d'octane minimal 95

- Lubrifiant : automobile seulement

- Limitations moteur :

puissance maximale au décollage (5 mn) : 5800 tr/min (81 CV)

puissance maximale continue : 5500 tr/min (79 CV)

3.2 - Hélices et limitation hélices :

HOFFMANN type HO-V72F/S170 DW, hydraulique à vitesse constante, diamètre 1,70 m $\begin{matrix} +0 \\ -0,01 \end{matrix}$

ou HOFFMANN type HO-V352F/170 FQ, hydraulique à vitesse constante, diamètre 1,70 m $\begin{matrix} +0 \\ -0,01 \end{matrix}$

vitesse hélice réduite à 1 : 2, 2727 par rapport au nombre de tours moteur

nombre de pales : 2

pas : 10 à 35° (à 0,75 R)

maximum décollage : 2550 tr/min

maximum continu : 2420 tr/min

sens de rotation (sens des aiguilles d'une montre)

3.3 - Réservoir de carburant

1 réservoir de capacité de 79 litres (77 litres utilisables)

3.4 - Réservoir de lubrifiant

3 litres maximum, 2 litres minimum

3.5 - Liquide de refroidissement

2,5 litres maximum, 2,4 litres minimum

4 - LIMITATIONS

4.1 - Limitations d'emploi

- VFR de jour

- toute manœuvre acrobatique y compris la vrille est interdite

- autres limitations (voir manuel de vol approuvé)

4.2 - Equipage minimal

1 pilote

4.3 - Nombre de sièges

2

5 - DOCUMENTATION

- Manuel de Vol approuvé DGAC en date du 29 septembre 1994 et révisions ultérieures.
- Manuel d'Entretien du 5 septembre 1994 et révisions ultérieures dans lequel la durée de vie est donnée et approuvée DGAC.

6 - DÉFINITION

La définition de l'avion DV 20 KATANA certifié en France est constituée :

- 1) de la définition certifiée par l'autorité autrichienne
- 2) des exigences françaises suivantes :
 - plaquettes en français suivant liste du manuel de vol approuvé
 - application du BS HOAC TM n° 20-9 rév. 1
 - les commandes de l'installation motrice doivent être de couleur :
 - noire pour la commande de puissance,
 - bleue pour la commande de pas d'hélice,
 - jaune pour le réchauffage carburateur.

* _ * _ * _ *